

Réunion sous-commission apprentissage du 14/05/2020

Présents :

Florence LAPHA (Agefiph)	Guillaume DUCHESNE (Opco EP)
Philippe SCELIN (CPME)	Julie JACQ (Ocapiat)
Alexandre LEBARBEY (CGT)	Fabrice CURAUDEAU (Carif-Oref)
Nicole GOOSSENS (CFDT)	Nathalie LAVOLO (Carif Oref Normandie)
Éric ANQUETIL (FO)	Stéphanie GERMAIN (AFDAS)
Thierry LEQUIN (CFE CGC)	Pascal DUFOUR (U2P Normandie)
Arnaud MAYEUX (Opco 2i)	Xavier FONTAINE(Rectorat)
Jean-Marc BONNARD (Opco Mobilités)	Valérie MONS (Direccte)
Serge TURPIN (U2P)	Olivier VILLA (Direccte)
Françoise DURAND (Medef)	François MACOU (Direccte)
Olivier VARTERESSIAN (Medef)	Pascale TOURET (Constructys)
Christèle REBILLON (Conseil Régional)	Julien MAINGAULT (Akto)
Françoise HAVELETTE (Conseil Régional)	Delphine WAHL (CCI Normandie)
Annabelle BANCE (Conseil Régional)	Guillaume DUCHESNE (Opco EP)
Laurence LEBLANC (ARDIR)	Stéphanie GERMAIN (AFDAS)
Richard PRADES (ARDIR)	Pascale TOURET(Constructys)
Patrice PIERRE (ARDIR)	Gwenaël DUPUIS (U2P Normandie)
Lionel AUBERT (CPME)	Olivier PICQUE (Uniformalion)

Excusés :

- Laetitia BOUSSUMIER (Opco EP)
- Damien FILATRE (AKTO)
- Nathalie FOUCHET (Opcommerce)
- Jean-Marc BELOUET (CPME Normandie)

L'ordre du jour était le suivant :

Point de situation de l'Apprentissage en Normandie – COVID 19 :

1. Sortie du confinement et reprise des formations en CFA
2. Organisation des examens
3. Préparation de la rentrée 2020

- Etat des lieux et préparation du suivi des données de l'Alternance en Normandie :

1. Présentation de « l'étude apprentissage et contrats de professionnalisation » réalisée par la Direction de l'apprentissage (sources des infos Région et DARES)
2. Réflexions sur les données pertinentes à suivre concernant les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Pascal DUFOUR (U2P) rappelle le contexte de cette première réunion de la sous-commission Apprentissage qui était prévue à l'origine le 30 mars et reportée du fait du confinement.

Il rappelle les objectifs de cette sous-commission technique :

- Mettre en place la coordination entre les acteurs en région,
- Définir la mission de chacun des acteurs en territoire. : Etat – Région- Rectorat- Opco- Branches Professionnelles -Partenaires sociaux - CFA/Etablissements.
- Assurer la pérennité des données pour évaluer les résultats.
- Formaliser le Schéma régional de l'Alternance : fiches d'actions opérationnelles.
- Informer les membres de la sous-commission des travaux de contractualisation

Bilan sortie du confinement et reprise des formations en CFA

Pascal DUFOUR (U2P) : par rapport à cette réunion spécifique liée aux enjeux de l'Apprentissage par rapport au COVID – 19, il rappelle que :

Le 12 mars, le gouvernement annonçait la fermeture des CFA comme d'autres établissements de formation ou organismes de formation avec les dispositions suivantes :

- Les CFA doivent être fermés à partir de lundi 16 mars ;
- Le coût contrat est maintenu et sera payé par les Opco. Les CFA n'auront donc pas accès à l'activité partielle ;
- Les jeunes en formation devront rejoindre leur entreprise. Si celle-ci est en activité partielle, ils seront également mis en activité partielle ;
- Les CFA sont invités à recourir à la formation à distance.

Début mai, le gouvernement annonçait la possibilité pour les CFA de rouvrir le 11 mai.

Beaucoup de questions se posent par rapport à cette reprise des apprentis au sein des CFA avec l'attente du guide spécifique de reprise d'activité et quelles relations avoir avec les entreprises.

Laurence LEBLANC (ARDIR) : Beaucoup de cas particulier à gérer durant la Covid 19 mais la continuité pédagogique a été globalement assurée. Très peu de CFA ont repris le 11 mai. La reprise est plutôt prévue pour la majorité des CFA pour début juin. Le réseau ARDIR regroupe 70 à 75 % des apprentis normands. Les apprentis étant évalués en contrôle continu, la majorité des jeunes restent en entreprise.

Valérie MONS (Direccte) : Durant le confinement, la DGEFP a travaillé sur le sujet et mis en place un certain nombre de documents. Pour rappel :

- Document Questions / Réponses
- Ordonnance du 1^{er} Avril et du 20 Avril
- Communiqués de presse
- Enquête France compétences sur la continuité pédagogique (44% des établissements normands ont dit avoir mis en place cette formation à distance).
- Organisation du contrôle continu

Pour l'accompagnement du confinement, le guide commun avec les entreprises sortira la semaine prochaine (vers le 20 mai). Il est en cours de validation par le Ministère. Le problème réside principalement pour les plateaux techniques (mise en place des gestes barrières). Dans le guide, il y a aura des recommandations sur l'accueil du public, sur l'hébergement, la restauration, la mise en place de l'alternance, l'organisation des portes ouvertes, le plan de relance ...

Pascal DUFOUR (U2P): Les personnels des CFA ne sont pas prioritaires pour la garde de leurs enfants et donc ne peuvent pas reprendre leur activité, ceci peut-être un véritable problème pour le fonctionnement des CFA.

Françoise HAVELETTE (Conseil Régional) : Inquiétude de certains CFA concernant le réaménagement du planning et peut-être même des durées de formation (réadaptation des contrats d'apprentissage) => Risque de désynchronisation entre le conventionnement initial et la réalité de la situation

Pascal DUFOUR (U2P): C'est la mission qui incombe à France Compétences et qui doit réagir en urgence.

Patrice PIERRE (ARDIR) : Je rejoins les propos de Françoise HAVELETTE concernant l'adaptation des contrats d'apprentissage via des avenants et la nécessité de dialoguer avec les Opco sur la mise en place de ces avenants et leurs modalités.

Organisation des examens

Laurence LEBLANC (ARDIR) : Nous avons eu confirmation que les CFA sont considérés comme des établissements hors contrat. De ce fait, les équipes d'enseignants vont devoir utiliser des livrets spécifiques. Nous allons les recevoir vers le 10 Juin. Ils devront être renvoyés pour le 19 Juin au service académique puis remis à un jury final (indépendant pour tous les diplômés). Le contrôle continu est basé sur des unités de formation et non par matières.

Présentation d'un PowerPoint réalisé par l'ARDIR sur la mise en œuvre d'un plan de maintien de la dynamique apprentissage comme levier de rebond des entreprises normandes

Le PowerPoint complet est à consulter en pièce jointe. Les différents slides présentent le contexte, les principaux constats, les enjeux, les 3 mesures phares pour faire face à la crise.

La présentation est effectuée par :

Laurence LEBLANC (ARDIR)
Richard PRADES (ARDIR)
Patrice PIERRE (ARDIR)

Laurence LEBLANC (ARDIR) concernant les propositions stratégiques de rentrée : La loi permet de prendre les jeunes en amont du contrat d'apprentissage au plus pendant 3 mois. Une ordonnance du 1^{er} avril du Ministère du Travail permet de les accueillir jusqu'à 6 mois avant l'embauche. Il faudrait reconduire cette mesure à la rentrée et former même les jeunes de 6 mois à un an en CFA avant de les positionner en entreprise. Cela permettrait :

- Une sécurisation des parcours
- Aider les entreprises à avoir des apprentis avec une employabilité supérieure

Richard PRADES (ARDIR) : Déséquilibre de l'offre et de la demande sur 2 périodes : Sur la période actuelle, nous avons un niveau élevé de candidats avec une crainte d'effondrement de

l'apprentissage car aujourd'hui les entreprises ne sont pas prêtes => Niveau important des candidats et chute des offres de contrat (- 50 %).

Pour la période à venir (dernier trimestre 2020), nous risquons d'avoir un effet inverse avec un nombre de candidats insuffisants pour répondre aux besoins des entreprises et des offres de contrats importantes avec la reprise économique.

Pour pallier ces manques, l'ARDIR propose la mise en place d'un plan de maintien de l'apprentissage Normand pour l'année 2020 – 2021. Ce plan répond à un double objectif :

- Soutenir le développement économique par territoire
- Maintenir la dynamique apprentissage

Propositions de l'ARDIR avec 3 mesures phares pour bâtir une stratégie de rentrée (feuille de route) :

1^{ère} mesure :

- Faire durer au-delà de cette période l'allongement du délai de signature du contrat jusqu'à 6 mois => en attente ordonnance
- Création d'un fonds mutualisé Opco / France Compétences pour garantir le financement des 6 premiers mois de formation aux CFA car si le jeune ne trouve pas une entreprise, le CFA n'est pas financé.
- Demande à la Région du maintien du « statut stagiaire de la formation professionnelle » (si le candidat ne signe pas un contrat d'apprentissage) de façon à sécuriser le candidat en lui garantissant le financement des 6 derniers mois => Mobilisation d'une enveloppe financière dédiée (PRIC ?). La durée du contrat pourrait dans ce cas passer de 18 voire 12 mois pour les doter d'une plus forte employabilité.

2^{ème} mesure : Demande à l'Etat avec le soutien politique de la Région Normandie d'une aide exceptionnelle première année aux employeurs d'apprentis 2020 -2021 post bac=> Généraliser l'aide aux entreprises pour les apprentis (aide similaire à l'aide pour l'infra bac) pour faciliter le rebond des entreprises, soutenir le développement économique normand en facilitant le recrutement de jeunes normands

3^{ème} mesure : Sous réserve d'une sécurisation des parcours de formation pour la future rentrée, lancement de campagnes de communication pour l'orientation vers l'apprentissage + la mise en place d'actions spécifiques auprès des employeurs par les branches, Opco, consulaires ... afin de rassurer les familles, les jeunes ainsi que les entreprises.

Comment ? : Campagnes à lancer avant fin mai puis relance en septembre

- ⇒ Appui sur différents leviers :
- L'agence régionale de l'orientation pour la communication
 - Les Opco, les branches pro, les consulaires pour s'adresser aux entreprises pour que ces dernières investissent dans la formation de leurs collaborateurs
 - Le Rectorat

Patrice PIERRE (ARDIR) : La 3^{ème} mesure ne peut s'appliquer que si et seulement si le dispositif peut voir le jour car le dispositif a un mot clé : la sécurisation des parcours.

Pascal DUFOUR (U2P) : Ces propositions de l'ARDIR sont intéressantes à analyser. La mesure 1 concernant l'allongement est un élément de survie mais dont le centre de décision est national. Concernant la mesure 3, possibilité technique et stratégique d'intervenir au niveau régional par rapport aux mesures 1 et 2.

Françoise HAVELETTE (Conseil Régional) : Les propositions formulées reflètent une conjonction de demandes. Ces mesures sont portées auprès de la DGEFP pour accompagner la reprise économique et sécuriser les parcours des jeunes en apprentissage. Toutes ces mesures ont un coût et ne sont pas prévues dans les modalités de financement. L'intervention de la Région est de l'ordre d'un portage politique auprès du réseau des régions de France ainsi que de France compétences. Il y a peut-être une mobilisation possible dans le cadre du PRIC, la Région va y travailler mais dans le contexte de crise économique la mobilisation du PRIC se fera en priorité vers les demandeurs d'emploi. La mesure 3 peut être activée par l'agence régionale de l'orientation. Se pose le problème de l'accompagnement financier des campagnes de communication => nécessité de prévoir un financement sur certaines actions.

Valérie MONS (Direccte) : L'Etat ne pourra certainement pas engager d'autres fonds vu l'argent déjà distribué pour le financement du chômage partiel.

Olivier VARTERESSIAN (Medef) : Avant la Covid 19, il y avait une augmentation de l'apprentissage puis trou d'air avec le virus. Il faut mettre les moyens pour passer la crise. La situation est très contrastée selon les secteurs. Exemple avec les métiers du tourisme et les métiers de la pharmacie ou de la santé. D'où l'importance de la sécurisation des parcours.

L'agence de l'orientation peut contribuer à la communication mais également les Opco. Il faut aider les CFA à développer les innovations, aider les apprenants à avoir les bons moyens informatiques => fracture numérique (équipements des stagiaires, zones blanches) et les aider à retrouver une entreprise.

Françoise DURAND (Medef) : Selon les secteurs, interrogation sur la suite, pas de configuration harmonieuse. Qui est en mesure de produire un taux de rupture des contrats et sur quels secteurs au sein du Crefop et de cette commission ? L'autre sujet concerne les informations habituelles délivrées aux familles en principe en mars-avril pour s'informer. Quel message donné par le Rectorat sur la poursuite de formation et l'alternance au niveau des collègues ? Quelle est la politique du Rectorat ?

Nicole GOOSSENS (CFDT) : Les CFA sont en concurrence directe avec les autres voies de formation et il y aura donc des arbitrages à faire avec au final des contents et mécontents. Il y aura des compromis à trouver.

Le principe des décisions prises dans les branches est évoqué, Mme Gossens souhaite savoir si les Opco par secteur professionnel sont en mesure dans chacune de leur organisation de produire des diagnostics au niveau régional et de les faire remonter au niveau national pour arbitrage avec une reventilation des budgets de l'apprentissage => Discussion dans les Opco au mois de Juin.

C'est le bon moment pour faire valoir les demandes concernant les secteurs professionnels, l'arbitrage financier, la coordination des voies de formation.

Concernant le diaporama de l'ARDIR, il est évoqué des secteurs en tension mais à noter que ces secteurs en tension risquent de changer.

Alexandre LEBARBEY (CGT) : L'apprentissage est l'une des voies mais il existe d'autres cursus. Tous les secteurs vont être en souffrance. Il faut être un peu plus subtil et regarder si on est dans des CFA structurés ou si on est sur de l'apprentissage dispensé par les universités ou sur d'autres unités de formation car le modèle économique n'est pas le même. Soyons vigilants et n'allons pas trop vite pour ne pas se louper pour la rentrée 2020 sinon il y aura une catastrophe à long terme. Il n'y a pas

vraiment eu de formations à distance mais quelques cours en ligne. Le livret d'apprentissage ne va pas faire que l'on va aller rechercher les décrocheurs.

Xavier FONTAINE (Rectorat) : Nous avons besoin de coordination entre tous les acteurs en termes de communication, de recherche de solutions pour les apprentis en difficultés, en rupture de contrat. Le Rectorat est tenu d'informer les élèves sur tous les champs du possible. Les présentations faites dans les collèges sont souvent des présentations conjointes entre plusieurs CFA. Ces présentations sont bien perçues.

Françoise HAVELETTE (Conseil Régional) : Tous les CFA ont pour obligation de mettre en place l'accompagnement social. Sur le numérique, il n'y a pas eu que des cours magistraux. Des CFA sont très en pointe sur le numérique => Label numérique.

Jean-Marc BONNARD (Opco Mobilités) : Je suis en phase sur le plan d'approche présenté. Nous n'avons pas beaucoup de remontée de rupture de contrat, de décrochage. La priorité actuelle des entreprises n'est pas la formation vue la situation de crise.

Pascal DUFOUR (U2P) : Les ruptures risquent d'apparaître plutôt en juillet et après quand certaines entreprises seront en liquidation. A ce jour, il n'y a pas encore vraiment d'effet car un certain nombre de mesures protègent les entreprises. Les 2 premières mesures sont en lien avec le plan de relance et l'aide aux entreprises. Concernant la troisième mesure, il faut travailler sur comment donner de l'information => Vraie mesure stratégique en région.

Il faut enclencher un travail dynamique en partenariat avec l'ensemble des acteurs pour savoir comment la Région ou l'agence régionale de l'orientation peuvent assurer ce rôle de travail dynamique.

La sous-commission partage cet avis et une action va être mise en place lors d'une prochaine séance.

Françoise HAVELETTE (Conseil Régional) : La Région peut faire le lien avec l'agence de l'orientation. La question est de savoir comment nous allons aller chercher cette compétence auprès des Opco pour venir alimenter cette communication et pour que les Opco puissent servir d'interface auprès de leurs branches professionnelles.

Jean-Marc BONNARD (Opco Mobilités) : Il est nécessaire de faire l'inventaire des portes ouvertes. Il faut regrouper l'ensemble des souhaits afin que les branches puissent faire circuler l'information. A travailler aussi avec la Région et l'Agence de l'orientation.

Françoise HAVELETTE (Conseil Régional) : Le recensement est déjà fait car il existe un agenda des portes ouvertes.

Françoise HAVELETTE (Conseil Régional) : Il faut que l'agence de l'orientation soit le relais sur le plan communication en accord avec les branches, les Opco, le Rectorat ...

Nicole GOOSSENS (CFDT) : Sans polémiquer, Madame Goossens fait remarquer qu'il faut bien regarder quel organe peut impulser le meilleur vecteur de communication car l'Agence de l'orientation a exclu les organisations syndicales de salariés. Il faudra que les branches, les Opco qui interviennent parlent bien d'un point de vue paritaire.

Philippe SCÉLIN (CPME) : Il faudrait que les mesures portent sur l'ensemble du périmètre de l'alternance et pas uniquement sur l'apprentissage.

Présentation de « l'étude apprentissage et contrats de professionnalisation » réalisée par la Direction de l'apprentissage

Présentation effectuée par Christèle Rébillon (Conseil Régional)

Les sources de cette étude :

- Pour les contrats d'apprentissage : Base employeurs de la Région Normandie et exploitation Région D2A
- Pour les contrats de professionnalisation : Dares Extrapro et Exploitation SESE Normandie

Les données exploitées datent de 2018

[Voir le PowerPoint en pièce jointe](#)

Réflexions sur les données pertinentes à suivre concernant les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

A la fin de la présentation de Christèle REBILLON, intervention de :

Françoise HAVELETTE (Conseil Régional) : Les Opco sont à l'origine des informations concernant la rupture des contrats. Une remontée à la Région de ces données est nécessaire pour maintenir les indicateurs et dresser un état des lieux pour définir la stratégie régionale. A l'assemblée plénière du mois de Juin sera présentée la nouvelle politique de la Région en matière d'apprentissage.

Nicole GOOSSENS (CFDT) : Je porte à la connaissance de la commission qu'une nouvelle étude du CESER "Continuum Bac-3, Bac+3" vient de démarrer sur l'analyse d'un certain retard normand et dans laquelle le poids de l'apprentissage a un rôle très important".

Pascal DUFOUR (U2P) : Le suivi des données Apprentissage est important pour définir la stratégie régionale. Les remontées d'informations sont nécessaires. Nous avons besoin de données fiables qui sont générées par les Opco.

Valérie MONS (Direccte) : La rentrée va être compliquée en matière d'emploi. Ne pas oublier ce contexte. C'est aussi un enjeu important de la commission sur ce point.

Philippe SCELIN (CPME) : Il faut élargir le fonds de la réflexion à l'alternance en général et ne pas se limiter à l'apprentissage.

Pascal DUFOUR(U2P) : Prochaine réunion début Juin (1^{ère} quinzaine) vu l'urgence.